



MISE À DISPOSITION

# Disposer de Conseiller en Prévention Médecin du Travail

Conseiller en Prévention

Médecin du travail

SIPPT

Surveillance de la santé

Santé

CODE PRODUIT

A1301

## Thématique

Aide et support au service interne de prévention (SIPPT) par un conseiller en prévention-médecin du travail.

## Objectifs

Aider, conseiller et soutenir le SIPPT dans le cadre de la réalisation de ses missions et tâches prévues par le Code Bien-Être - Livre II - Structures organisationnelles et concertation sociale.

## Programme

- Estimation du temps nécessaire et suffisant pour assurer et mener à bien l'intervention en accord avec l'entreprise (généralement un nombre de jours/mois, ainsi que la durée l'intervention dans le temps).
- Définir les besoins logistiques (bureau, accès internet, cabinet de consultation...).
- Présence « in situ » du conseiller en prévention-médecin du travail en accord avec l'entreprise pour assurer la mission de support au SIPPT (missions générales, interventions spécifiques).

## **Méthode**

Les méthodes sont définies en accord avec le SIPPT de l'entreprise.

## **Public**

Entreprises disposant d'un SIPPT.